

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER

Arrêté du 6 juin 2024 fixant au titre de l'année 2025 le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au grade interministériel d'attaché principal d'administration de l'Etat relevant du ministère de l'intérieur et des outre-mer

NOR : IOMA2415381A

Par arrêté du ministre de l'intérieur et des outre-mer en date du 6 juin 2024, le nombre total de postes offerts, au titre de l'année 2025, à l'examen professionnel pour l'accès au grade interministériel d'attaché principal d'administration de l'Etat relevant du ministère de l'intérieur et des outre-mer est fixé à 160 (cent soixante).